



ÉCOLE DE BIODANZA SRT MÉDITERRANÉE

Association CADRE MÉDITERRANÉE

Formation des Facilitateurs de Biodanza Système Rolando Toro Araneda

Direction : Catherine Charbonnier, Hélène J. Lévy Benseft, Michel Bercher

Coordination Pédagogique : Nathalie Pacoret



STAGE VIVENCIEL DE BIODANZA L'ARBRE DES DÉSIRS

Animé par

HÉLÈNE JEANNE LÉVY BENSEFT



Le stage aura lieu du 1^{er} au 4 juillet 2025
du mardi 10h00 au vendredi 17h00

LIEU DU STAGE

Le Hameau de l'Etoile

Route de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres

Pour réserver votre séjour consulter le site internet :

<https://www.hameaudeletoile.com>

**Ce stage sera suivi de la Formation à l'EXTENSION « L'ARBRE DES DESIRS »
qui aura lieu au Hameau de l'Etoile,
du jeudi 27 novembre (10h) au dimanche 30 novembre 2025 (17h30)**

PRÉSENTATION DU STAGE

*« Il est des désirs fous qu'il faut chercher à réaliser à la rencontre d'autres désirs fous.
Il est des désirs précieux qu'il convient de protéger s'ils n'arrivent pas à s'accorder à d'autres désirs.
Il est des désirs si profonds qu'il convient d'aller à leur rencontre avec beaucoup d'humanité. »*
Jacques Salomé

Désirer..., choisir la voie de nos désirs vers plus de plénitude et d'acceptation.

L'être sans désir a la sensation de manquer à la vie.

L'être de désir peut craindre de ne pas avoir assez d'une seule vie pour tout réaliser. Le désir de vivre pleinement nous plonge souvent dans le fleuve tumultueux du choix et son cortège de peurs.

Lors de ce stage, nous aborderons la force du désir qui se cache derrière toute peur, afin de le rendre disponible à la réalisation. Nous déplacerons la dynamique du désir : de nombreux penseurs, à l'image de ceux qui n'ont pas accès à leur plénitude intérieure, en font l'expression d'un manque. Ce n'est qu'une approche réductrice de sa nature. Dans notre approche, il devient une manifestation de la puissance de la vie cherchant ses voies.

La proposition est de créer l'image symbolique de notre « **Arbre des Désirs** », d'identifier des lignes de fragilité et des lignes de force. Puis d'invoquer celles-ci par des danses et des défis ritualisés qui constituent les moments essentiels de ce stage. Il aboutit à la réalisation de « L'Etoile des désirs », dans laquelle apparaissent, pour chacun, les désirs qui seront des priorités et en faveur desquels nous découvrons comment mobiliser, canaliser notre énergie vitale, créatrice et amoureuse.

De l'Arbre des Désirs à l'Etoile des Désirs, se dessine un ordre vivant doté de beauté, de cohérence et de force. Une invitation à assumer pleinement la nature et la singularité de nos désirs, de nos rêves, de nos aspirations profondes. Avec intensité, lucidité et responsabilité...

A l'occasion du stage, et en accord avec la méthodologie créée par Rolando Toro Araneda pour cette extension de la Biodanza, chaque participant-e construira son Etoile des Désirs, à partir de l'Arbre des Désirs, et se verra proposer des « défis » vivenciels, destinés à incorporer la force, la motivation, la profondeur des désirs ayant été identifiés comme prioritaires ou essentiels pour lui, pour elle.

Observation : *la participation est réservée exclusivement à des personnes ayant une expérience consistante en groupe hebdomadaire et ayant participé à au moins deux stages vivenciels (ou modules de formation en Biodanza) dans les trois années venant de s'écouler.*

Votre formatrice – Hélène Jeanne Lévy Benseft

Hélène Jeanne anime des activités de Biodanza dans le monde entier depuis plus de quarante ans. L'Arbre des Désirs fait partie des Extensions en Biodanza auxquelles elle s'est formée auprès de Rolando Toro Araneda. Elle est aussi Formatrice dans cette extension parmi de nombreuses autres.

Son expérience a donné lieu à une approche très personnalisée et sensible, permettant d'adapter la méthodologie conçue par Rolando Toro Araneda selon une dimension proche du « sur mesure ». Ses recherches ont aussi donné lieu à la production d'un matériel très complet destiné aux facilitateurs et formatrices de Biodanza qui participeront à la Formation à cette extension et qui aura lieu au mois de Novembre 2025. Pour des raisons motivées par un choix existentiel – un grand tournant – **Hélène Jeanne donnera cette formation pour la dernière fois.**

INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La participation est réservée exclusivement à des personnes ayant une expérience consistante en groupe hebdomadaire et ayant participé à au moins deux stages vivenciels (ou modules de formation en Biodanza) dans les trois années venant de s'écouler.

PRIX DU STAGE (Hors hébergement et restauration) :

- Jusqu'au 31 Mars 2025 : **280 €**
- A partir du 1^{er} Avril 2025 : **320 €**

La participation se fait sur l'ensemble de l'évènement qui ne peut être fractionné en journées.

HORAIRES DU STAGE

Début du stage le mardi 1^{er} juillet 2025 à 10h00 – Accueil à partir de 09h00
Fin du stage le vendredi 4 juillet 2025 à 17h00

FORMALITÉS D'INSCRIPTION :

Bulletin d'inscription ci-après à compléter et à renvoyer accompagné de votre chèque d'acompte ou de votre attestation de virement bancaire d'un montant de **100 €**.

Adresse postale :

*Ecole de Biodanza SRT Méditerranée
Chez Catherine Charbonnier
615, chemin des Rougières
06510 Carros (France)*

Adresse mail :

michel.bercher@wanadoo.fr

POUR VOTRE HÉBERGEMENT ET RESTAURATION :

A réception de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous adresserons un mail de confirmation de votre inscription au stage et nous vous communiquerons le lien internet ainsi que le **code d'accès**. Vous pourrez alors effectuer votre réservation pour l'hébergement et la restauration auprès du Hameau de l'Etoile.

Le tarif de votre hébergement dépendra de l'option que vous choisirez. Avec le lien ci-après, vous pouvez consulter les tarifs proposés : <https://www.hameaudeletoile.com>

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT :

Michel Bercher : 06 40 59 30 58 - michel.bercher@wanadoo.fr
Catherine Charbonnier : 06 77 86 66 05 - charbonnierca@wanadoo.fr
Hélène Lévy Benseft : helene@biodanza-med.com

BULLETIN D'INSCRIPTION À NOUS RENVoyer

École de Biodanza SRT Méditerranée

615, chemin des Rougières - 06510 Carros (France)

STAGE « L'ARBRE DES DESIRS »

du mardi 1^{er} juillet (10h) au vendredi 4 juillet 2025 (17h)

Prénom et Nom :

Adresse :

Adresse E-mail :

Tél. Mobile :

Merci de cocher les options vous concernant.

J'ai une expérience consistante en groupe hebdomadaire et j'ai suivi au moins deux stages vivenciels (ou modules de formation en Biodanza)

Je suis facilitateur/facilitatrice : Titulaire en cours de supervision ou titularisation

PRIX DU STAGE : Jusqu'au 31 Mars : **280 €** À partir du 1er Avril : **320 €**

Je m'inscris au stage **L'Arbre des Désirs** et j'envoie mon bulletin d'inscription à :

- **École de Biodanza SRT Méditerranée** – Chez Catherine Charbonnier - 615 chemin des Rougières - 06510 Carros (France)
- **Ou par mail à michel.bercher@wanadoo.fr**

Je joins mon chèque d'acompte à l'ordre de **CADRE MÉDITERRANÉE** d'un montant de 100€ (ce chèque d'arrhes sera encaissé après le stage).

Je joins l'attestation de mon virement bancaire de 100 € :

CADRE MÉDITERRANÉE – CAISSE D'ÉPARGNE COTE D'AZUR - Avenue Élise - 06140 VENCE

IBAN : FR76 1831 5100 0008 0039 7389 184

BIC : C E P A F R P P 8 3 1

HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

Je serai hébergé(e) sur place en fonction des disponibilités au moment de mon inscription. Pour cela, après l'envoi de mon bulletin d'inscription et de mon acompte, je recevrai de l'École SRT Méditerranée un lien et **un code d'accès spécifique** pour réserver directement auprès du Hameau de l'Etoile via leur site internet :

Je serai hébergé(e) hors du lieu du stage. Néanmoins, je prends contact avec Le Hameau de l'Etoile pour m'inscrire et **m'acquitter du forfait journalier obligatoire** (collations et usage du site)

Après le stage, je souhaite recevoir par mail une **attestation de paiement**.

Oui Non

Si Oui, nom de mon association ou de mon entreprise : _____

Je reconnais avoir été informé(e) qu'en cas de désistement de ma part intervenant après le 15/06/2025, tout acompte versé n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure tel que prévu à l'article 1218 du Code Civil.

DATE :

SIGNATURE :
